

Adresse du conseil général de la commune de Joinville qui annonce avoir déposé au district des dons patriotiques et invite la Convention à rester au poste qu'elle occupe, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Joinville qui annonce avoir déposé au district des dons patriotiques et invite la Convention à rester au poste qu'elle occupe, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 631-632;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31407_t1_0631_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

L'UN DES JEUNES C^{ns} de la même Sectⁿ.

« Représentants,

Trop jeunes encore nous ne pouvons vous offrir ni nos bras, ni nos talents, nos cœurs vous sont dévoués puisqu'ils sont enflammés de l'amour de la patrie. Nous vous jurons de marcher sur les traces de nos pères; comme eux nous volerons aux frontières pour repousser et terrasser les esclaves des tyrans, comme eux nous surveillerons les ennemis intérieurs, nous déjouerons leurs perfides complots, comme eux. nous nous serrerons autour de la représentation nationale menacée par des traîtres et des factieux; mais bientôt la terre de la Liberté sera purgée des esclaves et des traîtres, des jours plus sereins luiront pour nous. La patrie n'aura plus à punir d'enfants rebelles, les citoyens ne trouveront plus que des frères, ces bienfaits seront votre ouvrage.

Restez à la hauteur où vous vous êtes élevés, conservez la fermeté et le grand caractère que vous venez de déployer. C'est de votre énergie que la génération qui s'élève attend son bonheur » (1) (*Vif enthousiasme*).

L'ORATEUR de la Sté republ. de l'Ami-du-Peuple.

« Législateurs,

Le moment du danger est marqué par la nature pour être l'époque du ralliement, de l'union, du courage, des efforts, de l'emploi de toutes les vertus.

La Société républicaine de l'Ami du peuple marchait le front levé, en bénissant vos travaux immortels. Le précipice était ouvert sous ses pas.

Elle est loin de préjuger les décrets de la justice, mais être accusé par l'opinion publique, par le Comité de Salut public, par les inébranlables Jacobins, par la Tribune, par la représentation nationale, toute entière, être traduit devant qui punit au nom de la patrie, les crimes contre la Révolution, est à ses yeux une tache que ne peut souffrir la pureté de ses principes. Si les mœurs des romains dégénérés et avilis ne comportaient pas que la femme d'un tyran destructeur de leur liberté, pût même être soupçonnée, que diront des républicains disciples de Marat ?

Pères du peuple, nous vous apportons l'expression unanime de nos sentimens et de nos vœux. Haine aux tyrans de toutes les espèces, châtiement prompt et terrible aux traîtres, respect, confiance, reconnaissance, dévouement à la Convention nationale; aux mesures vigoureuses des Comités de Salut public et de Sûreté générale, à la vigilance incorruptible des Jacobins.

Génie tutélaire de la Constitution qui descendit de cette Montagne, fais sans cesse briller la lumière aux yeux des républicains, aveugle toujours les intrigants et les traîtres; imprime

et l'assemblée par un mouvement spontané arrête que la Section se lèvera en masse pour aller à la Convention défendre la Montagne ou périr avec elle. » P.c.c. : FRÉMIOT (*secrét.*).

(1) C 295, pl. 995, p. 38. Extraits dans *Débats*, n° 545, p. 360, et n° 548, p. 18.

sur leurs fronts le sceau de la méfiance et de la réprobation !

Des traîtres avaient pris place à cette Montagne sacrée. Le bouillonnement du volcan inextinguible de la révolution les a vomis; ils sont précipités. Périissent de même tous les faux amis de la Liberté qui tenteraient d'y gravir. Nous jurons d'être toujours prêts à leur en défendre l'approche. Pourquoi faut-il qu'on ne puisse se promettre de n'être point trompés! Des hommes nous ont aidés à renverser le despotisme couronné; des emplois, du crédit; notre confiance en étaient le fruit. Les monstres en abusaient pour nous forger de nouveaux fers; le bruit du marteau retentissait à nos oreilles; mais celui d'une réputation adroitement usurpée nous empêchait de l'entendre. C'est une erreur que nous avouons... nous en rougirions de honte, si elle eut pénétré jusqu'à nos cœurs.

Libérateurs de la patrie, nous jurons, en frémissant d'indignation, que nos regards sont pour toujours fixés sur vous, sur vous seuls. C'est là, aux pieds de cette Montagne d'où part la foudre qui frappe tous les genres de despotisme; c'est dans le sein de la Société mère, où s'aiguisent les traits vengeurs de la liberté des nations, que nous retrempons nos courages et que nous nous montrerons dignes de combattre à vos côtés toutes les tyrannies et tous les tyrans.

Vive la Convention nationale, Vive la Montagne! Périisse enfin la trahison avec les traîtres! (1).

54

Le conseil général de la commune de Joinville annonce qu'il a déposé au district 354 marcs or et argent, et 10 353 marcs de cuivre, et 12 croix de Saint-Louis. Il invite la Convention à rester au poste qu'elle occupe.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Joinville, 22 vent. II] (3).

« Citoyens représentans,

Agréez l'offre de 354 marcs or et argent et 10 353 marcs de cuivre; ils sont déposés au directoire du district.

Chérissant en tout vos principes, l'ornement de ces métaux nous a paru inutile dans une église et nous nous empressons d'en faire hommage à la Raison; nous avons joint à ce dépôt douze ci-devant croix de St-Louis.

Restez fidèles, Représentans, restez dans la place honorable où la Nation se félicite de vous avoir appelés; car qui pouvoit mieux figurer sur cette fameuse Montagne d'où vous avez écrasé et fédéralistes et traîtres et rebelles et d'où vous poursuivez avec tant de vigueur les tyrans.

(1) C 295, pl. 995, p. 39. 27 vent. II : « La Société après avoir entendu lecture de l'adresse ci-dessus, arrête à l'unanimité, qu'elle sera portée demain à la Convention nationale par une députation; qu'elle sera imprimée et adressée aux 48 sections, aux autres Sociétés populaires et à toutes les autorités constituées. P.c.c. : LEBLANC (*présid.*), DEGEORGES (*secrét.*). Extraits dans *J. Sablier*, n° 1206; Bⁱⁿ, 29 vent.

(2) P.V., XXXIII, 406. Bⁱⁿ, 29 vent. (suppl^t).

(3) C 295, pl. 975, p. 8.

Déjà, ils gémissent de vos triomphes ces tyrans ! Eh bien actuellement qu'ils savent ce que peut un peuple libre, qu'ils apprennent de lui à écouter la nature, et ils chériront les doux liens de l'égalité et de la fraternité. Si leur orgueil s'y refuse; nos braves frères d'armes sauront les châtier, et l'Europe sera vengée. »

LUIRNI, HEMIAU (*maire*), Ch. MAILFERT, GIL-LIO, GUIOTHAINÉ, PATOT (*off. mun.*), H. FICHER (*agent nat.*), COTTINET, DESUS.

55

Un membre [GUILLEMARDET] dépose sur le bureau une croix de Saint-Louis qui lui avoit été remise par un citoyen (1).

56

Le comité révolutionnaire de la section de l'Homme-Armé annonce que cette société a armé et équipé au grand complet deux cavaliers : il fait passer l'état des dons faits par cette section; et assure que tous les citoyens qui la composent, formeront un rempart inaccessible autour de la Convention et n'auront de repos que lorsque tous les scélérats qui conspirent contre la République seront exterminés : il invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Paris, s. d.] (3).

« Législateurs républicains,

Ne devant pas vous distraire des travaux qui vous occupent, et qui doivent assurer le bonheur du peuple français, et de tout le genre humain, les républicains de la susdite section, vous instruisent, qu'ils ont armé et équipé deux cavaliers au grand complet, en qui nous avons fait passer le feu qui nous anime, lesquels doivent être actuellement en présence de l'ennemi.

Nous vous dirons aussi que malgré bien des obstacles, que nous avons vaincus par notre zèle patriotique, nous avons formé un atelier de salpêtre, qui va produire par décade, mille livres de cette matière, précieuse puisqu'elle va précipiter la mort sur les ennemis de la République, et nous ne cesserons ce travail qui nous a donné environ cinq cent livres de cette matière pour prémices, que lorsque tous les tyrans seront anéantis.

Lorsque nous fûmes instruits des besoins de nos frères d'armes, nous avons fait passer pour eux 1206 chemises, 201 paires de bas de laine, 410 paires de souliers, et 11 paires de draps.

Nous ne vous détaillerons pas les hochets du fanatisme que nous avons détruits sur notre section, et que nous avons portés à la Monnaie pour le besoin de la patrie; mais malgré cela, Législateurs, nous ne croyons encore avoir rien fait pour elle.

(1) P.V., XXXIII, 406 et 500.

(2) P.V., XXXIII, 406. *Bⁱⁿ*, 30 vent. (1^{er} supplt); *J. Sablier*, n° 1206.

(3) C 295, pl. 995, p. 27.

Patrie ! République ! Montagne ! Convention ! Si dans ce moment où l'on conspire contre vous, vous avez besoin de nos bras, de toute notre existence, parlez ! et les hommes révolutionnaires de la Section de l'Homme-Armé, formeront près de vous, un rempart inaccessible. Nous jurons de périr tous, avant qu'il vous soit porté aucune atteinte; de n'écouter que vos voix, d'être sourds à toutes les intrigues et de ne prendre aucun repos, que lorsque tous les ennemis de la République seront exterminés.

Qu'ils tremblent les scélérats qui conspirent contre la République et qui vous accusent de vouloir éterniser le pouvoir entre vos mains; qu'ils sont coupables les perfides qui cherchent à insinuer qu'il faudrait renouveler la Convention nationale, et organiser le pouvoir exécutif suivant la Constitution : dans ce projet. ils ne peuvent avoir que deux espoirs, l'un d'être nommés, sous le masque du patriotisme, à ces illustres places et celui de la Contre-révolution, mais Montagne salutaire, tu vas rester à ton poste, et nous t'en conjurons au nom du salut public, continue tes travaux républicains, et fait découler de ton sommet la lave brûlante qui va les consumer, ainsi que leurs projets contre-révolutionnaires. S. et F. »

GANDELOT (*comm^{re}*), BIOT (*comm^{re}*), WIZEY (*comm^{re}*), BOUCOTTE (*comm^{re} révol.*), CAZENAVE (*comm^{re}*), SAVARD (*comm^{re}*), TRES-CON (*comm^{re}*), KRUBER (*secrét.*).

57

La société populaire de Franciade applaudit au décret du 23 de ce mois et aux mesures que la Convention a prises contre les lâches conspirateurs, pour déjouer tous les complots et arracher le masque de tous les faux patriotes. Elle jure attachement, dévouement et confiance à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Franciade, 28 vent. II] (2).

« Citoyens législateurs,

Le rapport du Comité de Salut public qui vous fut fait le 23 du courant, le décret que vous rendîtes à la suite de ce même rapport, et les mesures que vous venez de prendre contre de lâches conspirateurs n'ont pas plutôt été entendues dans le sein de la Société populaire de Franciade que tous les membres qui la composent, tous les autres sans culottes qui la fréquentent s'écrièrent dans l'enthousiasme qui les inspiroit : Ah ! la Convention nationale est toujours digne d'elle-même; elle veut notre salut, elle ne cesse de bien mériter de la patrie. Les mesures qu'elle prend et qui sont le complément des lois révolutionnaires vont déjouer tous les complots, faire pâlir tous les intrigans, arracher le masque de tous les faux patriotes, jeter l'abatement et le désespoir dans l'âme scélérate

(1) P.V., XXXIII, 406.

(2) C 295, pl. 995, p. 28. *Bⁱⁿ*, 29 vent. Mention dans *J. Sablier*, n° 1206; *Mon.*, XIX, 730; *Débats*, n° 545, p. 358.